CADRE DE REPONSE – mémoire TECHNIQUE

Le présent cadre de réponse complété par le candidat constitue sa proposition technique.

Ce cadre est exhaustif : toutes les fiches ou rubriques doivent être renseignées par le candidat, selon les indications données au présent cadre de réponse ; le candidat n’a pas à produire d’autres informations ou documents que ceux étant expressément demandés dans le présent cadre de réponse. S’il le souhaite il peut le compléter par des annexes référencées dans le mémoire.

Le nombre de page total est limité à 30 recto-verso

Chaque rubrique sera notée suivant le barème figurant dans le présent document, la note totale est de 30.

Pour un critère déterminé, les renseignements fournis par le candidat devront être adaptés au marché, s’ils sont trop génériques ou non adaptés ou inappropriés la personne en charge de l’analyse attribuera une note de 0.

A - Identification du Pouvoir adjudicateur

Service d'Infrastructure de la Défense NORD OUEST

Unité de Soutien et d’Infrastructure de la Défense d’EVREUX

BASE AERIENNE 105

Route de paris 27190 EVREUX

B - Objet DU MARCHE

**VAL DE REUIL (27) – DGA TH – Bâtiment A – Création de deux extensions pour ateliers**

**Lot n° :**

C - Identification du candidat

Raison ou dénomination sociale, Siret et adresse du candidat :

CRITERE 1 – ORGANISATION DE L’ENTREPRISE, MOYENS HUMAINS, MOYENS MATERIEL POUR LA REALISATION DES TRAVAUX 10 points

Le candidat présente l’organisation générale de son entreprise pour assurer les travaux du lot considéré à savoir :

Moyens humains dédiés au chantier (7 points)

* Le candidat présente les moyens humains dont il dispose pour l’exécution des travaux : effectif, qualifications, expérience du personnel dédié ainsi que les solutions mises en place en cas de refus d’accès au site (personnel refusé lors du contrôle CPR).

Moyens matériels dédiés au chantier (3 points)

* Le candidat précise la liste des moyens matériels qu’il affecte au chantier

CRITERE 2 – Méthodologie et Fiches techniques des matériaux

10 points

Le candidat décrit la méthodologie pour la réalisation des travaux (7 points)

* le candidat décrit les étapes de construction des 2 extensions avec précision. Il détaille notamment les solutions qu’il met en place pour la mise en œuvre de l’atelier n°2 avec les contraintes d’accessibilités de la zone de travaux.

Fiches techniques des matériaux et matériels (3 points)

* Le candidat détaille les matériaux et matériels utilisés pour la réalisation des travaux. L’ensemble de ces fiches sera synthétisé dans un tableau produit par le candidat.

CRITERE 3 – PLANNING DETAILLE DES TRAVAUX 10 points

Le candidat présente un planning détaillé des travaux précisant le détail de l’organisation des différentes tâches, des jalons et points d’arrêt avec l’ensemble des lots au regard du délai global de réalisation des travaux.